



SERGE CONSTANT  
BENOÎT PIERRARD  
DAMIEN GEGOUT  
ANTOINE BIDAUD  
MATHIEU DEVOTI  
JEAN LECOMTE  
Notaires associés

MARIE JOSSET  
CHLOE DURAND  
FLORES GONZALEZ  
HELENE WITTER  
Notaires

### CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS

Je soussigné, Maître Jean LECOMTE, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Serge CONSTANT, Benoît PIERRARD, Damien GEGOUT, Antoine BIDAUD, Mathieu DEVOTI et Jean LECOMTE, notaires associés », titulaire d'un Office notarial à NANCY (54000) 57, rue Stanislas, soussigné,

Certifie avoir reçu en dépôt la somme de CINQ MILLE EUROS (5.000 €), représentant la totalité des versements effectués par Monsieur Guillaume **TATARA** (demeurant : 10, rue des Champs – 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE), unique souscripteur du capital en numéraire de la société dénommée **3A2T1R**, société par actions simplifiée en formation, dont le siège social sera situé à DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54110) 10, rue des Champs, et avoir constaté la concordance entre les versements et les sommes indiquées sur la liste des associés ci-annexée.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions prévues par la loi.

Fait au siège de l'Office notarial,  
Le 11 septembre 2024.  
En quatre (4) exemplaires.

Signature du notaire :



**ANNEXE au CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS : liste des associés de la  
société dénommée 3A2T1R**

**Associé unique** : Monsieur Guillaume TATARA, demeurant : 10, rue des Champs –  
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE.

Montant total de l'apport en numéraire : CINQ MILLE EUROS (5.000 €).

